



ANNÉE 2010

6^{ème} séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE OFFICIEL
de la séance du jeudi 25 novembre 2010

L'an deux mille dix, le jeudi 25 novembre, à 14 heures, l'assemblée de la province Sud s'est réunie, sous la présidence de **M. Pierre FROGIER**, dans la salle des délibérations de l'hôtel de la province Sud.

Étaient présents : M^{mes} ANDREA-SONG, BRIZARD, DALY, DAVID, DONIGUIAN-PANCHOU, IEKAWE, LAGARDE, LAOUVEA, LEQUES, LIGEARD, MOINDOU, PASCO, ROBINEAU, SANMOHAMAT, SIO-LAGADEC, VOISIN et WAHUZUE-FALELAVAKI, ainsi que MM. BRETEGNIER, BRIAL, DE GRESLAN, FROGIER, GAY, LASNIER, LEROUX, MARTIN, MICHEL, MULIAKAAKA, NATUREL, PABOUTY, REGENT, SALIGA, SAM, VITTORI et WAMYTAN.

Étaient absents excusés : M^{mes} ARLIE, MILLET et OHLEN, ainsi que MM. LAZARE et VENDEGOU.

Procurations de :

M ^{me} ARLIE	à	M. BRIAL ;
M. LAZARE	à	M. NATUREL ;
M ^{me} MILLET	à	M ^{me} LAGARDE ;
M ^{me} OHLEN	à	M. VITTORI ;
M. VENDEGOU	à	M ^{me} PASCO.

L'exécutif de la province était représenté par M. FROGIER, président, M. GAY, premier vice-président, M. MICHEL, deuxième vice-président et Mme LAGARDE, troisième vice-présidente de l'assemblée de la province Sud.

L'Etat était représenté par M. GUEYDAN, commissaire délégué de la République pour la province Sud.

L'administration était représentée par M. GARCIA, secrétaire général, ainsi que par :

M. BACKES, secrétaire général adjoint ;

M. HMALOKO, secrétaire général adjoint ;

M. GISLARD, secrétaire général adjoint ;

Mme HAMDACHE, chargée de mission à la cellule du contrôle de gestion (SG) ;

M. ARSAPIN, directeur des finances (DFI) ;

Mme DELANNOY, directrice de l'action sanitaire et sociale (DPASS) ;

M. FOREST, directeur de la jeunesse et des sports (DJS) ;

M. FRIAT, directeur de la culture (DC) ;

M. LOCHE, directeur du système d'information (DSI) ;
M. MABRU, directeur de l'éducation (DES) ;
Mme MARTINI, directrice de l'environnement par intérim (DENV) ;
Mme LESPINASSE, directrice des ressources humaines (DRH) ;
M. SEVERIAN, directeur du développement rural (DDR) ;
M. THUPAKO, directeur du logement (DL) ;
M. TOUBHANS, directeur juridique et d'administration générale (DJA) ;
M. BUILLES, directeur adjoint de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFE) ;
Mme PEIRANO, directrice adjointe de l'équipement ;
M. STOCHLINN, directeur adjoint du patrimoine et des moyens (DPM) ;
Mlle CHASSARD, chef du service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (DJA).

* * *

La séance a débuté à 14 heures, par un éloge funèbre prononcé par le Président de l'assemblée de province, en présence du consul général de Nouvelle-Zélande, en l'honneur des victimes de la mine de « Pike River ».

La reprise des travaux de l'assemblée de province s'est, ensuite, effectuée à 14 heures 20, par le débat d'orientation budgétaire.

A l'issue de ce débat, l'assemblée a examiné les rapports ci-dessous :

Rapport n°1687-2010/APS : Projet de délibération accordant la garantie d'emprunt de la province Sud au contrat de prêt passé par la société d'économie mixte de l'agglomération auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de la réalisation de l'opération "Apolima".

Le projet de délibération proposé a pour objet d'accorder une garantie d'emprunt de la province Sud pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de huit cent soixante-quatre millions huit cent cinquante-six mille huit cent deux (864 856 802) francs que la société d'économie mixte de l'agglomération (SEM d'AGGLO) se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour la réalisation de quatre-vingt-dix logements sis Dumbéa.

- Adopté à l'unanimité –

* * *

Rapport n°1688-2010/APS : Projets de délibération accordant la garantie d'emprunt de la province Sud aux contrats de prêts passés par le fonds calédonien de l'habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de la réalisation des opérations de réhabilitation "Lobata", "Ile Dié", "Nouré-Bouo", "Anse de la Mission" et "Anse du Tir".

La province Sud propose d'accorder sa garantie pour le remboursement de cinq emprunts avec préfinancement, pour un montant total de deux milliards six cent soixante deux millions sept cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-treize (2 662 786 993) francs que le fonds calédonien de l'habitat (FCH) se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ces prêts sont destinés à financer la réalisation des opérations de réhabilitation "Lobata", "Ile Dié", "Nouré-Bouo", "Anse de la Mission" et "Anse du Tir".

- Adopté à l'unanimité –

* * *

Désignation de représentants au sein d'organismes extérieurs :

Modification de la représentation de la province Sud au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la société des hôtels de Nouméa (SHN) :

La mise aux voix a été rendue nécessaire compte tenu de la présence d'un nombre de candidats supérieur au nombre de postes à pourvoir.

Etaient candidats : deux candidats pour un poste à pourvoir :

Madame Dominique DALY pour le RUMP ;
Monsieur Philippe MICHEL pour Calédonie ensemble.

Ont obtenu :

Madame Dominique DALY (24 voix : *Le Rassemblement-UMP (15 voix), l'Avenir ensemble (8 voix) et M. Régent (1 voix)*). *Ont voté contre : Calédonie ensemble (11 voix) et madame Brizard (1 voix). S'est abstenu : Le FLNKS (4 voix)*.

Monsieur Philippe MICHEL (12 voix : *Calédonie ensemble (11 voix), madame Brizard (1 voix)*). *Ont voté contre : Le Rassemblement-UMP (15 voix), l'Avenir ensemble (8 voix) et M. Régent (1 voix). S'est abstenu : Le FLNKS (4 voix)*.

Désignation de **madame Dominique DALY**.

- Adopté -

A la commission consultative d'évaluation des charges (CCEC) :

Désignation de **monsieur Pierre BRETEGNIER** en tant que titulaire et de **monsieur Gil BRIAL** en tant que suppléant.

- Adopté à l'unanimité -

* * *

La séance a été levée à 16 heures 20.

Le Président

Pierre FROGIER